© Drogues Info Service - 23 septembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

# cannabis et grossesse

Par Profil supprimé Postée le 27/11/2011 07:03

Bonjour, je suis enceinte de 6 mois ( c'est ma 3 ème grossesse)et je n'ai jamais réussi à m'arrêter de fumer du cannabis. Mes précédents enfants n'ont aucun souci de santé particulier mais pour ce 3 ème enfant je consomme en moyenne 3 pétards par jour. Bien entendu je m'inquiète des risques éventuels mais j'ai vraiment beaucoup de mal à réduire d'autant plus que je suis chez moi toute la journée. Quels sont les potentiels risques pour mon bébé?

#### Mise en ligne le 28/11/2011

Bonjour,

Nous disposons malheureusement de peu d'études sur les risques d'une consommation de cannabis pendant la grossesse. A l'heure actuelle, la communauté scientifique s'accorde pour dire que le THC traverse le placenta et qu'il est donc absorbé par le foetus. Toutefois, ses conséquences sont controversées.

Au niveau obstétrical, le principal risque est lié à l'anesthésie générale qui entrainerait un risque de complication cardiovasculaire pour la mère.

Pour votre enfant, il n'existe pas de risque de malformation, le cannabis n'étant pas reconnu comme un agent tératogène. La consommation de cannabis n'entraîne pas non plus de risque plus élevé de mort subite, ni d'accouchement prématuré et n'a pas d'impact sur le poids et la taille de naissance.

Il a toutefois été décrit l'existence d'un syndrome de sevrage qui intervient durant le premier mois de vie et qui se caractérise par des tremblements, des sursauts exagérés, une mise à la bouche des mains très fréquente et des troubles du sommeil.

Vous trouverez en lien ci-dessous deux dossiers pour avoir des informations complémentaires.

Cela dit, si vous le souhaitez, il existe des structures qui peuvent vous aider à réduire votre consommation. Le R.A.D.O.T., dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous, est une association qui accueille les futures et jeunes mères dépendantes à un produit. Ils proposent des ateliers selon une approche corporelle et il est possible de laisser vos enfants à la crèche de la structure durant la durée des ateliers.

Vous pouvez également vous rendre au CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention et Addictologie) indiqué ci-dessous, afin de bénéficier d'un espace de parole. En effet, une réduction ou un arrêt de la consommation est toujours souhaitable et toujours bénéfique pour votre enfant, et ce, quel que soit le

moment de la grossesse.

Enfin, il nous semble essentiel que vous puissiez évoquer cette consommation avec votre sage-femme ou gynécologue, ainsi qu'avec l'anesthésiste que vous rencontrerez prochainement.

Nous vous souhaitons une belle rencontre avec votre bébé et tous nos voeux de bonheur pour la suite.

Cordialement.

## Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

### CSAPA de l'Hôpital de la Croix Rousse

103 grande rue de la Croix Rousse

**69317 LYON** 

**Tél:** 04 26 73 25 90

**Site web:** www.chu-lyon.fr/addictions

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30. Mardi de 9h à 13h et le vendredi de 9h

à 13h et de 13h45 à 14h30

Accueil du public : Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30. Mardi de 9h à 13h et le

vendredi de 9h à 13h et de 13h45 à 14h30

**Service de prévention :** Actions hors les murs : les mercredi de chaque mois de 14h à 17h et une fois par mois en soirée accueil pour prise de produits en contexte sexuel (ChemSex) au Centre de santé sexuelle 5 rue du Griffon 69001 Lyon (et au sein du CSAPA aux horaires d'accue

Autre: Café rencontre uniquement pour les femmes le mercredi au CSAPA de 14h à 15h30

Voir la fiche détaillée

### En savoir plus:

- <u>Usage de drogue et grossesse</u>
- Les effets du cannabis sur la grossesse